


PROCEDURE INFORMATIQUE POUR TÉLÉ-DÉCLARER

La procédure informatique de télé-déclaration consiste à déclarer vos dividendes directement par internet. Notre logiciel vous permet de créer vos fichiers à partir de vos dossiers et de les télé-déclarer directement. Au préalable, vous devez obtenir un identifiant indispensable pour télé-déclarer par internet.

Toutes les actions décrites dans la procédure se font à partir du menu version télé-déclaration du logiciel :



The screenshot shows the software interface with the 'Version télédéclaration' menu open. The menu options include 'Importation de bénéficiaires', 'Télédéclaration', 'Lettre d'accompagnement aux bénéficiaires', 'Exportation texte des zones bénéficiaires', 'Lettre d'accompagnement au CDA', 'Déclaration Z777-D', and 'Déclaration 2062'. The 'Télédéclaration' sub-menu is expanded, showing 'Aide à la télé-déclaration', 'TDRCM Revenus de capitaux mobiliers', 'TDDE Directive épargne', and 'Accès au site des impôts/télédéclaration'. A secondary menu is also visible, listing 'Contrôle des anomalies pour un/plusieurs dossier(s)', 'Création du fichier de télédéclaration pour un/plusieurs dossier(s)', 'Visualisation fichier créé', and 'Affichage du cahier des charges'.

2010
AGREMENT DGPIIP 20100009

DÉCLARATION RÉCAPITULATIVE DES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

DÉSIGNATION DU PAYEUR		INFORMATIONS GÉNÉRALES			
Raison sociale	ZM	SA les Hermaux toto			
Complément d'adresse	ZN	complement	Code déclaration	AP	C
N° de la voie	ZO	25	Code bénéficiaire	AB	B
Nature et nom de la voie	ZP	Avenue Henri Trouvaux	Période de référence (MMJJ)	AQ	
Commune (libellé)	ZQ	Cahors	Code établissement	BO	
Code postal	ZR	46200	Code guichet	AG	
Bureau distributeur	CR	Cahors	Référence du compte	AI	1020304050

I – OBTENIR UN IDENTIFIANT (login)

RAPPEL : Concernant les experts-comptables et les cabinets d'avocats qui déclarent pour leurs clients, il n'est pas nécessaire de détenir un login par fichier déclarant. Seul le responsable de déclaration doit détenir un login.

- **Directement à partir du logiciel :**

menu version télédéclaration / accès au site des impôts / demande de login et mot de passe

- **Sur le site impot.gouv.fr :**

il n'existe pas à ce jour de procédure d'obtention simple de l'identifiant. Vous pouvez toutefois l'obtenir par le chemin suivant :

rubrique professionnel, accès spécialisé, tiers-déclarant, services en ligne, accès à la transmission de fichiers TD/bilatéral, saisir vos identifiants, cliquer sur le « ? », vous avez perdu vos identifiants, remplir le formulaire.

L'administration vous le délivrera par courrier.

II - CRÉER ET ENVOYER LE FICHIER À TÉLÉ-DÉCLARER

Au préalable :

- Préparez le(les) dossier(s) à télé-déclarer (pensez à enregistrer).
- Vérifiez si le(les) dossier(s) comporte(nt) des anomalies à corriger :
menu version télédéclaration / Télédéclaration / TD RCM / Contrôle des anomalies pour un/plusieurs dossier(s).

- **Créer un fichier TD RCM ou TD DE pour votre dossier ou un ensemble de dossiers :**
Allez dans le *menu version télédéclaration / Télédéclaration / TD RCM / Création du fichier de télédéclaration pour un/plusieurs dossier(s)*

(la TDDE concerne seulement les personnes domiciliées dans les autres pays de la CEE).

- **Boîte de dialogue CREATION SUPPORT INFORMATIQUE**

- Sélectionner votre/vos dossier(s)
- Cochez s'il s'agit d'une déclaration initiale (si c'est un premier envoi ou si ce premier envoi a été refusé globalement par la DGFIP) ou rectificative (s'il s'agit de modifications apportées à un envoi précédemment accepté).
- Cliquez sur oui pour valider la procédure.

Le logiciel contrôle si des anomalies existent et les affiche si nécessaire. Il vous propose de continuer quand même.

- **Boîte de dialogue TELE-DECLARATION**

Vérifiez que les coordonnées de l'organisme émetteur du support informatique soient bien celle de l'organisme émetteur du support informatique.

Indiquez les coordonnées du responsable de la déclaration.

- **Boîte de dialogue FICHIER DGFIP : SIRZR(année), nom final du fichier**

Indique le chemin d'enregistrement par défaut du fichier à télé-déclarer, Modifiez ces informations si nécessaire en fonction de votre configuration matérielle :

C:\TELEDECLARATION_IFU

Les dossiers sont classés par raison sociale puis par type de déclaration (clientèle, nominatif, etc..).

Ces informations seront mémorisées.

Vous ne devez envoyer que le fichier SIRZR à l'administration.

En cas de modification du fichier SIRZR, le logiciel renomme le fichier précédent pour ne pas l'écraser.

- **Boîte de dialogue PROCEDURE TERMINEE**

Le logiciel vous indique le lieu exact de l'endroit où se trouve le fichier qui vient d'être créé et vous indique les modalités de transmission (télé-déclaration ou envoi par CD) à choisir :

- Télé-déclaration : vous êtes renvoyé automatiquement sur la page internet de télé-déclaration des impôts.

Vous envoyez votre fichier en ligne à l'administration via une liaison sécurisée. En fin de procédure, vous bénéficiez d'un compte rendu de dépôt qui vous informe de la bonne réception de votre envoi.

Rendez vous page 4 pour davantage de détails sur le formulaire d'envoi par internet.

- CD : graver le fichier sur CD et l'envoyer à la DGFIP

Boîte de dialogue EDITION DES ETATS

Le logiciel vous demande si vous désirez sortir les documents DGFIP à joindre au support.

Il sort le certificat d'authentification (vierge, à compléter) à joindre au fichier en cas d'envoi postal.

- **Un document constat (format .txt) s'affiche**

L'imprimer, il vous sera nécessaire pour compléter le formulaire de transmission à l'administration par internet, rubrique nombre d'enregistrements.

III - VISUALISATION DU FICHIER

- **Cherchez votre fichier**

Allez dans le menu *version télédéclaration / Télédéclaration / TD RCM / Visualisation fichier créé*

Sélectionner votre fichier :

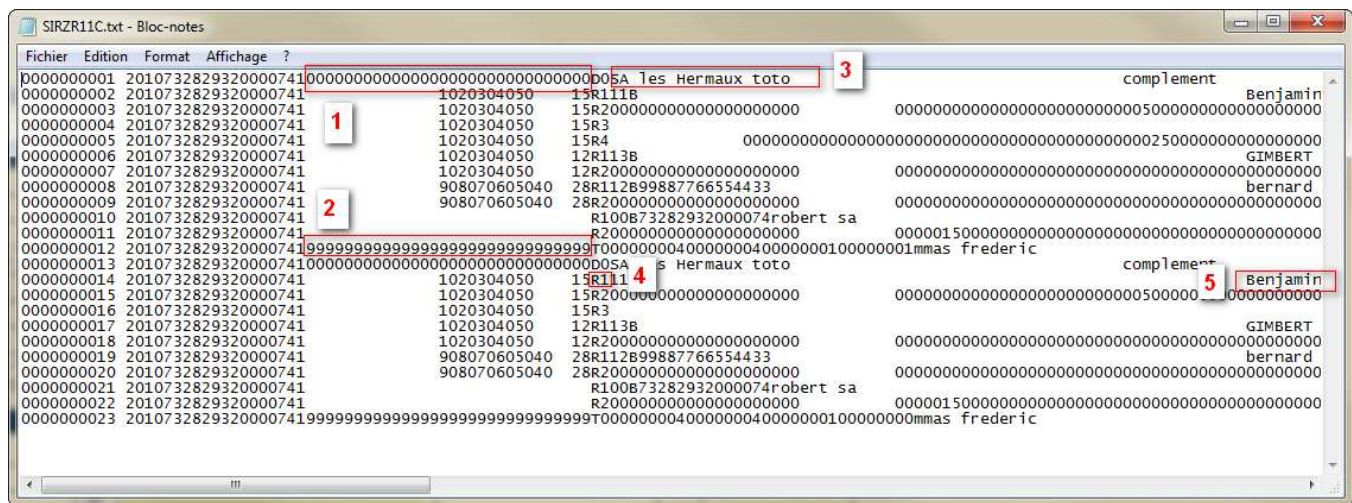
Dossier : C:\TELEDECLARATION_IFU\ *Raison sociale de la société émettrice \ Type de déclaration * Ou C:\TELEDECLARATION_IFU\ pour un fichier qui regroupe plusieurs sociétés

Fichier : SIRZR10 pour TDRCM ou SIRZU10 pour TDDE

Le programme retranscrit le fichier en fichier texte afin de le visualiser.

- **Visualisation du fichier texte de contrôle**

Un fichier SIRZR10C.txt ou SIRZU10C.txt s'ouvre. (Ce n'est pas le fichier à envoyer !) Le fichier affiché est composé de x lignes de 430 caractères.



Vous pouvez retrouver certaines informations :

1. La suite de zéro indique le début d'un fichier. Sur l'exemple affiché, il y a trois fois la suite de zéro (ligne 1, 6, 15) => Regroupement de trois fichiers
2. La suite de 9 indique la fin d'un fichier
3. Raison sociale de la société sur la ligne contenant a suite de zéros
4. R1 indique le début des informations d'un bénéficiaire. Certains bénéficiaires ont aussi des lignes R2,R3,R4
5. Nom et prénom d'un bénéficiaire sur la même ligne que R1

IV - CONTACTS DGFIP

- DGFIP Centre des services informatiques - BP 709 - 58007 NEVERS cedex3
- Pour toutes information s : tel 0825 891 891 Fax 0386 36 95 87
- Pour les questions fiscales : tiersdeclarants@dgif.finances.gouv.fr
- Cahier des charges télédéclaration revenu de capitaux immobilier : http://www.impots.gouv.fr/portal/deploiement/p1/fichedescriptive_1115/fichedescriptive_1115.pdf
- Cahier des charges télédéclaration « Directive Epargne » : http://www.impots.gouv.fr/portal/deploiement/p1/fichedescriptive_5645/fichedescriptive_5645.pdf

V - Internet : récapitulatif des 5 étapes de la déclaration

> CONTINUER

ETAPE / 5 Sélectionner le type de déclaration à déposer ?

Procédures ID/Bilatérale : Dépôt de déclarations en ligne (Revenus servis en 2009)

Sélectionner le type de revenus pour lesquels vous souhaitez utiliser la procédure de Dépôt en ligne :

- Salaires et/ou honoraires ?
- Revenus de Capitaux Mobiliers ?
- Indemnités Journalières de Maladie et Pensions d'Invalidité ?
- Pensions et Rentes ?
- Directive Epargne ?
- Crédit d'impôt en faveur des avances remboursables ne portant pas intérêt (PTZ) ?

> CONTINUER

Vérifier et sélectionner la déclaration concernée :

Revenus de Capitaux Immobiliers ou Directive Epargne

ETAPE / 5 Saisir le bordereau d'envoi ?

DECLARATION DES REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

Procédure tiers Déclarant Bilatéral : Revenus de capitaux mobiliers

DEPOSEZ VOTRE DECLARATION EN LIGNE

Veillez saisir les informations relatives à votre situation (* informations à caractère obligatoire)

TYPE DE BENEFICIAIRES*

Citoyens
 Nominatif pur

DESIGNATION DE L'ORGANISME EMETTEUR

Raison sociale* :

Complément d'adresse :

Numéro de la voie :

Bis, Ter... :

Nature ou nom de la voie* :

Commune* :

Code postal* :

Bureau distributeur :

CORRESPONDANT RESPONSABLE

Nom* :

Prénom* :

Tél* :

Poste :

Mail* :

Service :

Saisir à nouveau l'organisme émetteur et le correspondant responsable

< RETOURNER > CONTINUER